

Au vue des rapports contradictoires sur la stabilité de la partie restante de la barre Debussy le maire a pris, lundi 28 août en accord avec l'Inspection académique, la décision de reporter la rentrée au 11 septembre pour ne prendre aucun risque et garantir la sécurité des enfants, des enseignants et du personnel.

Le rappel chronologique des faits

Mercredi 26 juillet 2017 aux alentours de 17h30, suite à l'intervention de l'entreprise chargée de la démolition de Debussy, une partie de la barre s'effondre sur l'immeuble voisin.

Jedi 24 août, le rapport, vérifié par Veritas, des experts dépêchés par Seine Saint-Denis Habitat, le bailleur gestionnaire du site préconisait, sous réserve d'accord du juge, d'effectuer des travaux de consolidation de la partie restante de la barre et d'attendre les vacances de la Toussaint pour terminer la démolition. La rentrée pouvait donc se faire à l'école Joliot-Curie, les services de la ville ont travaillé avec l'ensemble des partenaires pour organiser une rentrée des classes dans les meilleures conditions. Décision est prise, pour limiter les nuisances sonores et visuelles, de déménager toutes les salles de classe

qui font face à la barre, de condamner les cours de récréations et de créer de nouveaux cheminements pour accéder à l'école avec l'ouverture des rues Assia Djebar et Frida Kahlo et un fléchage des accès.

Une instruction judiciaire a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident et les différentes responsabilités. Le chantier de démolition et le déblaiement des gravats de l'immeuble sinistré ont donc été stoppés.

Le mardi 29 août, l'entreprise chargée de la démolition transmet les conclusions de ses experts, elles indiquent qu'il y a un **risque d'effondrement**. Immédiatement le maire prend la décision de ne pas accueillir les élèves dans l'école et donc de reporter la rentrée d'une semaine afin de dégager des solutions alternatives.

Le dispositif mis en place pour les Maternelle et Élémentaire du 4 septembre au 11 septembre

La ville proposera un accueil pour **les enfants dont les parents travaillent.**

Les lieux d'accueil

Les enfants seront accueillis à l'Espace jeux. Les différentes activités se dérouleront dans l'Espace jeux, à la Boutique de quartier des 4000 sud et /ou à l'espace jeunesse de La Tour.

Espace jeux

14, avenue du Général Leclerc

Les horaires du matin

Tous les enfants pourront être accueillis à partir de **7H30**.

Les horaires du soir

L'accueil s'effectuera jusqu'à **18h**.

La restauration

Tous les enfants déjeuneront à l'école Joséphine-Baker. Seuls les repas seront facturés.

L'encadrement

Les animateurs de Joliot-Curie, le personnel de l'Espace jeux et une partie des ATSEM seront mobilisés pour assurer l'encadrement.

Le personnel technique viendra en renfort si besoin à Joséphine-Baker pour la restauration.

L'organisation de l'école à partir du lundi 11 septembre

La Ville a souhaité des lieux d'accueil uniques afin de **préserver une cohésion pour tous.**

Maternelle

Les 8 classes de la maternelle seront transférées dans le groupe scolaire Charlie-Chaplin. Ce groupe scolaire dispose de 7 salles et des locaux du centre de loisirs. Soit 9 espaces dont un dortoir mis à la disposition des enfants de la maternelle Joliot-Curie.

Restauration

La restauration se fera au self de l'école Charlie-Chaplin.

L'accueil des enfants de la Maternelle

L'accueil périscolaire fonctionnera aux horaires habituels. Le matin de **7h30 à 8h30** à Charlie-Chaplin
Le soir de **16h30 à 18h30**

Le mercredi

Tous les enfants de maternelle et d'élémentaire seront accueillis à Charlie-Chaplin et un groupe partira à Trilbardou.

Élémentaire

Les écoliers d'élémentaires seront accueillis dans le groupe scolaire Paul-Doumer. Le centre de Loisirs Jack-Frost, situé juste en face, mettra l'ensemble de ses locaux à disposition. Soit 8 espaces à Paul-Doumer et 8 espaces à Jack-Frost. Le dédoublement des CP est maintenu.

Transport en car

La ville met en place un transfert en car matin et soir depuis la rue de Genève pour accompagner les enfants à Paul-Doumer. Ils seront sous la responsabilité des enseignants. Accueil / départ : **8h20 précise**
Retour : **16h30**

Restauration

Au restaurant scolaire du groupe scolaire Paul-Doumer.

L'accompagnement scolaire

Il n'y aura pas d'accueil du matin ni d'accompagnement scolaire le soir pendant la période transitoire.

ÉCOLE JOLIOT-CURIE

Rentrée assurée mais différée

Ville de **La Courneuve**